|  |  |
| --- | --- |
| **Seconde baccalauréat professionnel 2M2C** | **Économie-Gestion****DOSSIERS 1 et 2 - Synthèse** |
| **Question : comment se caractérise un secteur d’activité ?*** Présenter un secteur d’activité.
* Evaluer l’importance du secteur d’activité dans l’économie.
* Identifier les différentes formes d’organisations et leurs finalités.
 |

1. **Les secteurs d’activité, l’activité de l’entreprise**

Un secteur d’activité regroupe les entreprises qui ont la même activité principale. En les regroupant, les économistes peuvent plus facilement analyser leur activité. L’INSEE (Institut National de la Statistiques et des Etudes Economiques) regroupe les activités à l’aide d’un classement. **Un secteur d’activité peut se diviser en branches d’activité**.

Les entreprises sont des agents économiques qui produisent des **biens ou des services**.

* Un **bien** est quelque chose que l’on peut toucher, qui existe de manière physique : un véhicule, une bétonnière…
* Un **service** est quelque chose que l’on ne peut toucher. Un crédit à la banque, une coupe chez le coiffeur, une réparation électrique sur un portail… Les services peuvent être **marchands (payant dans le but de réaliser un profit) ou non marchands**.
* On peut classer les entreprises selon leur taille en effectif :
* Micro-entreprises : - de 10 salariés.
* PME : de 10 à 249 salariés.
* ETI (entreprises de taille intermédiaire) : de 250 à 4 999 salariés.
* GE (grandes entreprises) : + de 5 000 salariés.
1. **Les formes d’organisations**

Il existe trois formes d’organisations :

* **Organisation à but lucratif**. Ce sont essentiellement les entreprises. Leur finalité est de produire des biens et des services dans le but de réaliser un profit.
* **Organisation à but non lucratif**. Ce sont essentiellement les associations. Elles produisent des services non marchands. Leur finalité est d’aider les citoyens ou de développer une action (association caritative, clubs sportifs).
* **Administrations** : elles sont rattachées à l’Etat et produise des services non marchands. Leur finalité est de rendre des services (le plus souvent gratuits) aux citoyens.

1. **L’économie Sociale et Solidaire**

Ce terme désigne un ensemble d’entreprises organisées soit sous forme de coopérative, d’association ou de mutuelle. Ces entreprises mettent en commun leur savoir-faire, leurs connaissances dans un objectif de solidarité ou dans un but social.

La coopérative d’artisans permet notamment :

* D’acheter à des prix bas les marchandises.
* De mieux gérer un chantier chez un client en s’associant avec d’autres corps de métier.
* De partager des locaux, de partager le coût de machines…